

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale accueille, informe et oriente toute personne qui le demande pour l'accompagner dans ses démarches et trouver ensemble des solutions aux difficultés qu'elle peut rencontrer, qu'elles soient d'ordre financier, de santé, familial, alimentaire, d'insertion sociale ou professionnelle.

Le CCAS propose différents services pour venir en aide aux personnes et familles dans le besoin. Le service accompagne les demandeurs dans l'élaboration de leur dossier, et éventuellement les orienter vers une demande d'aide, financière ou alimentaire.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui rassemble des élus, ainsi que des représentants d'organismes à vocation sociale et solidaire qui œuvrent sur la commune. Toutes les 6 à 8 semaines, le conseil d'administration se réunit et délibère sur les aides apportées aux personnes et familles ayant fait la demande.

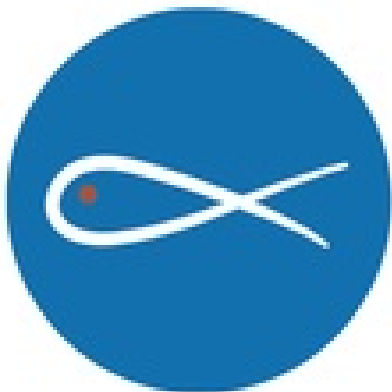
Le conseil d'administration du CCAS est composé de 11 membres :

- › **Rémy Nicoleau**, maire, président de droit du CCAS,
- › **Michèle Vanden Brugge**, adjointe municipale à la vie citoyenne et aux solidarités, vice-présidente
- › **Arnaud Girard**, conseiller municipal, membre
- › **Isabelle Perdrieau**, conseillère municipale, membre
- › **Anne-Françoise Loirat**, conseillère municipale, membre
- › **Judith Leray**, conseillère municipale, membre
- › **Roger Laurent**, représentant de l'Adapei, membre,
- › **Pierrette Hillairet**, personne qualifiée, membre
- › **Philippe Fréour**, représentant de l'Asea, membre
- › **Guérolée Sirot-Devineau**, représentante de Saint-Vincent de Paul, membre
- › **Bernard Foucaud**, personne qualifiée, membre

Et aussi



Aides sociales



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

Aide alimentaire

<https://www.st-etienne-montluc.net/mon-quotidien/action-sociale-et-solidarite/ccas-2713.html>

